

prononçant les paroles de l'Écriture Sainte, véritables exhortations sur les grandes vérités éternelles. Et les gens de dire : il faut que ce soit un grand pécheur pour s'humilier ainsi, ou bien sa perfection de sainteté est rendue bien loin et cependant il ne fréquentait jamais ni l'église sur la pointe, ni les sacrements qui s'y distribuaient au passage du missionnaire dans la paroisse.

Quelqu'un l'ayant interrogé un jour sur son pays, son origine, son passé, ses antécédents, quels emplois il avait occupés dans la vie, il ne sut que répondre d'une manière évasive laissant dans l'esprit de son homme le doute le plus absolu. Toutefois à ses manières d'ecclésiastiques, à ses paroles tirées des livres saints, à ses exhortations réitérées, on devinait aisément qu'il avait dû appartenir au clergé régulier ou séculier, et cependant il s'en défendit avec une énergie pleine d'opiniâtreté.

Enfin, cet inconnu menaçait de prendre dans le pays des proportions légendaires, lorsqu'un événement, des plus inattendus, vint mettre un terme à cette vie d'ascète que l'ermite des Trois-Pistoles menait au penchant du ravin, près de la rivière.

Un jour, on vit le feu embraser l'ermitage et anéantir tout ce qui était naguère la demeure de celui qui se nommait Dupont, et que dans la campagne on appelait le Père Dupont. Cet incendie n'était certainement pas l'effet du hasard, mais bien le résultat d'une idée déterminée, d'une volonté préconçue.

Dans tous les cas, avec cet accident, volontaire ou non, le Père Dupont disparut des Trois-Pistoles pour n'y plus revenir jamais, laissant après lui une réputation de grand saint parmi les uns, et de pauvre excentrique parmi les autres.

Ce n'est que quelques temps après son départ des Trois-Pistoles qu'on connut toute la vérité sur ce personnage aux allures singulières. Il était arrivé à Québec vers 1714, et s'était fait remarquer de suite par une conduite pleine de contrastes. A le voir fréquenter les meilleurs hôtels de la ville, on le soupçonna grand seigneur, possesseur de biens considérables ; jusqu'à sa prodigalité et ses bienfaits qui confirmaient les gens dans ces idées.

Il allait par les rues et les campagnes environnantes, semant l'or et les bonnes paroles, étudiant les mœurs, les res-

sources, les us et coutumes du pays où il avait l'intention, disait-il, de fonder un monastère. En maintes occasions on avait tenté de se renseigner sur son compte, on l'avait même approché à cette fin, mais toujours sans résultat apparent.

Il sentit peut-être que ces attentions intéressées pouvaient compromettre sa position et alors, prenant le parti le plus sage il s'éloigna de la ville et vint fonder sur les bords de la rivière des Trois-Pistoles l'ermitage que nous avons vu tout à l'heure.

Après l'incendie de son domicile, il était remonté à Québec où la réputation de ses austérités l'avaient devancé, lui préparant un accueil des plus sympathiques et des plus enthousiastes. L'intérêt qui s'était attaché à ses moindres faits et gestes, redoubla d'intensité ; on voulut le fêter partout et lui prodiguer les marques les plus vives d'affection et d'attachement. On tenait à l'honneur de l'avoir chez soi, mais toujours le voile plus obscur pesait sur l'homme qui s'en enveloppait volontairement sans vouloir jamais essayer même d'en lever un coin.

Ce ne fut que deux ans après son arrivée au pays, qu'on parvint à connaître toute son histoire. C'était un moine de l'ordre des bénédictins qui se nommait Dom Georges Frs Poulet. Ordonné prêtre il s'enfuit de son couvent et vint s'échouer au Canada, s'étant mis en tête que son supérieur le ferait enfermer parce que dans un voyage à Amsterdam, en Hollande, il avait embrassé avec ardeur les doctrines jansénistes. Lorsque les autorités civiles et religieuses du Canada apprirent qu'il était par une lettre du supérieur au marquis de Vaudreuil, disant que les égarements du pauvre défroqué provenaient plutôt d'un travers de jugement que de méchanceté ou de perversité de cœur, elles ne permirent pas à Dom Georges Poulet de paraître dans le monde en habit laïque.

L'intendant Bégon lui-même exigea du bénédictin en rupture de vœux qu'il portât le costume de son ordre, qu'il lui fit faire tant bien que mal, et ce jusqu'au moment venu où il lui faudrait s'embarquer pour l'Europe, c'est-à-dire à l'automne suivant. Mais le rusé moine réussit à échapper à toute surveillance et quand l'heure fut venue où la flotte devait partir,

MEIGHEN PAPERS, Series 3 (M.G. 26, I, Volume 114)

PUBLIC ARCHIVES  
ARCHIVES PUBLIQUES  
CANADA